

# La route, demain...

À l'issue de son assemblée générale du 14 décembre 2011, l'Association Technique de la Route (ATR) organisait une séance de clôture sur le thème : « La Route, vecteur de toutes les mobilités. Et demain ? », en présence de MM. Yves Krattinger, Président de l'IDDRIM, et Dominique Perben, Président de l'AFITF.

Depuis plus de 50 ans, la principale mission de l'Association Technique de la Route (ATR) est de favoriser les échanges et les contacts entre l'ensemble des acteurs des réseaux routiers et des infrastructures de transport, qu'ils soient publics ou privés, en organisant des rencontres et congrès autour de sujets techniques, d'analyses prospectives, de thématiques régionales ou d'actualité.

La séance de clôture de son Assemblée générale, présidée par Pierre Calvin, Président de l'ATR, en offrit un bel exemple, le 14 décembre 2011, dans les locaux de la Maison du Centenaire de la RATP, en permettant à deux invités de marque, Yves Krattinger, sénateur, Président du conseil général de la Haute-Saône, Président de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDDRIM), et Dominique Perben, ancien ministre des Transports, Président de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF), d'exprimer leurs vues sur l'avenir de la route.

## Faire mieux avec moins

Ce qui caractérise la situation actuelle, ont-ils souligné, ce sont les contraintes qu'imposent l'effort impulsé par le Grenelle de l'Environnement pour minimiser les impacts environnementaux dans les domaines de la conception, la construction et l'entretien des routes, d'une part, et la diminution des ressources financières

disponibles à cet effet. Dans ce double contexte, il s'agit désormais de faire mieux avec moins, afin de répondre et aux besoins économiques et aux désirs de nos concitoyens qui ne veulent pas de restriction à leur liberté de se déplacer (Yves Krattinger).

La situation géographique de notre pays, qui en fait un important carrefour européen, ne permet pas d'envisager une régression significative du trafic routier dans les années à venir (87 % aujourd'hui du transport des personnes et des marchandises). Il est bon de se souvenir que 95 % de l'impact environnemental du transport routier est dû au trafic et seulement 5 % aux infrastructures, si l'on raisonne en ACV à cinquante ans. Les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises ne s'en sont pas sentis exonérés de toute obligation pour autant, puisque, on le sait, ils ont décidé, par la Convention d'engagement volontaire (CEV), de réduire significativement les impacts environnementaux des infrastructures.

## Gains de productivité

Les solutions techniques pour la construction et l'entretien des infrastructures plus respectueuses de l'environnement existent (comme en témoigne ce numéro de bitume.info, p. 8 à p. 14). Leur généralisation est encore à venir. Côté trafic, de grands progrès ont été effectués sur les véhicules, notamment les poids lourds, qui

consommant moins d'énergie, émettent moins de GES et font de moins en moins de bruit : depuis 1990, les normes des émissions polluantes ont été réduites drastiquement (les émissions sonores, par exemple, ont été divisées par 12). La généralisation de l'éco-conduite, l'amélioration des pneumatiques et l'entretien plus rigoureux des véhicules permettront de poursuivre ces progrès.

Des économies importantes dans la construction et l'entretien des infrastructures routières pourront être trouvées dans des gains de productivité lors de la conception, la construction et l'entretien, ont estimé les intervenants. Des progrès sont aussi à chercher dans les processus de mise au point des projets d'infrastructures, dont les coûts ont subi une inflation du fait de la complexité des procédures et des méthodes entraînant de nombreux allers et retours entre maîtrise d'ouvrage, associations et entreprises. Une certification de la gouvernance des projets dans ces trois composantes, encore à inventer, permettrait de garantir la qualité des procédures.

## Sources de financement

Pour répondre aux besoins en infrastructures de mobilité, les projets d'investissement devront trouver de nouvelles sources de financement (Dominique Perben). Ces financements pourront prendre la forme de Partenariats Public-Privé (PPP), d'appels à l'épargne des Français (sous la forme d'emprunt obligataire ?), de ponctions supplémentaires dans les recettes des transports routiers (taxe PL), dans celles de la TIPP... ■



## Le bitume à la Fête de la Science

Pour sa vingtième édition, en 2011, Année internationale de la chimie, la Fête de la Science avait naturellement choisi pour thème cette discipline scientifique. Le Groupement Professionnel des Bitumes a été invité par Michel Rotat, Directeur des routes au Conseil Général de l'Eure-et-Loir, à participer à cette manifestation à caractère pédagogique organisée au Compa près de Chartres. Le Groupement a réalisé et exposé deux affiches soulignant quelques caractères essentiels du bitume : un produit naturel aux qualités irrempla-

çables, mis au service du développement durable. Didier Carré, Directeur général du GPB (à droite), et Michel Rotat (à ses côtés) ont pu répondre aux questions des visiteurs lors de l'inauguration de l'exposition en présence de M. Franck Masselus, Conseiller général et d'élus de l'agglomération.

